

MIGRATION DE MAIN D'ŒUVRE ET DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST (RAF/02/M59/NET)

CADRE POUR LE SEMINAIRE NATIONAL TRIPARTITE SUR LES MIGRATIONS

1. Contexte

Le projet sur les migrations de main-d'œuvre et le développement en Afrique de l'Ouest a été lancé en réponse à des demandes formulées par les constituants du BIT lors d'initiatives récentes du BIT mises en œuvre dans le cadre de l'Initiative du BIT en matière de Politique de Migration de Travail¹. Il répond aux priorités identifiées lors de la Déclaration de Dakar sur la Participation des Migrants au Développement de leur Pays d'Origine par les Ministres des Etats de l'Afrique de l'Ouest² et lors de la Conférence Internationale sur les Politiques Migratoires en Afrique de l'Ouest qui s'en est suivie en décembre 2001 à Dakar et qui a accordé une attention particulière à la migration de main d'œuvre comme étant une des clés pour promouvoir un développement économique dans l'espace régional d'intégration.

L'objectif de développement du projet est de contribuer à un développement durable et à l'emploi productif en Afrique de l'Ouest à travers des formes de migrations de main-d'œuvre régulées et mutuellement bénéfiques. Le projet s'est concentré sur les questions en matière de migration dans les pays de l'UEMOA, particulièrement dans les 3 pays pilotes : le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal, pour des activités plus approfondies et pour tester les interventions et les bonnes pratiques tout en considérant la sous-région dans son ensemble.

Le projet s'est penché sur trois domaines en particulier: liens entre migration et développement, politiques en matière de migration (et gestion de la migration), informations en matière de migration et statistiques. Il est maintenant opportun de diffuser les résultats du projet à plus grande échelle par l'entremise d'un séminaire national permettant ainsi à tous les acteurs d'être mieux sensibilisés aux questions et aux politiques en matière de migration.

2. OBJECTIFS DU SEMINAIRE NATIONAL TRIPARTITE

- i. Permettre de mieux sensibiliser les partenaires tripartites et les autres acteurs aux questions et aux politiques en matière de migration par la diffusion des résultats du projet
- ii. Identifier des cadres de politiques et de bonnes pratiques afin de gérer plus efficacement au niveau national et dans le contexte d'intégration régionale de l'UEMOA les liens existants entre migration de main-d'œuvre et développement.
- iii. Identifier une action de suivi dans les domaines de la gestion des migrations, des liens existants entre migration et développement et de l'information en matière de migration.

¹ Initiative du BIT en matière de Politique de Migration de Travail: Une Contribution du BIT-Genève à la Réunion sur le NEPAD, Ouagadougou, avril 2002, BIT, Genève.

² Déclaration de Dakar sur la Participation des Migrants au Développement de leur Pays d'Origine par les Ministres des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Dakar, le 13 octobre 2000 ; Conférence Internationale sur les Politiques Migratoires en Afrique de l'Ouest : Rapport et conclusions, Dakar, Sénégal du 18 au 21 décembre 2001.

3. RESULTATS

- a. Cadre national sur les politiques en matière de migration finalisé sur la base des discussions du séminaire ;
- b. Rapport sur la réunion, les discussions et les débats du séminaire ainsi que sur les conclusions et les recommandations.
- c. Identification des besoins en matière d'assistance technique et d'un agenda pour une action de suivi.

4. PARTICIPATION

La réunion rassemblera principalement des représentants des partenaires tripartites du BIT – à savoir des fonctionnaires du gouvernement, directement responsables de l'élaboration de politiques institutionnelles et d'activités liées aux migrations de main-d'œuvre, pour le Ministère du travail, des organisations nationales d'employeurs et des fédérations nationales de syndicats se trouvant dans le pays.

A part le Ministère du Travail, toutes les autres agences gouvernementales concernées (Ministère des Sénégalais de l'Extérieur, Ministère des Affaires Etrangères, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, Ministère de l'Economie et des Finances, entre autres) seront invitées. Les bureaux locaux des agences internationales (PNUD, OIM, etc.), les ONGs concernées, les associations de travailleurs migrants et de communautés transnationales ainsi que les instituts de recherche prendront également part à la réunion.

Le nombre total de participants devrait se situer aux alentours de 40-50.

5. ORGANISATION, DATES ET LIEU

Le Coordonnateur du Projet, au BIT sera responsable de l'organisation du séminaire national, en collaboration avec le Ministère du Travail, le bureau du BIT à Dakar et le Programme des Migrations Internationales du BIT à Genève.

Les personnes ressources proviendront du BIT, de l'expertise nationale et du gouvernement.

Le séminaire national qui durera deux jours (12 et 13 novembre 2003) aura lieu à l'Hôtel Novotel de Dakar.

6. STRUCTURE DU SEMINAIRE

Les présentations et les discussions du séminaire seront organisées autour des thèmes suivants :

- a. Défis principaux et questions en matière de migration dans le pays
- b. Etude nationale en matière de migration – résumé et points importants.
- c. Les femmes en tant que travailleurs migrants – questions principales
- d. Migration et développement : communautés transnationales, migration de retour et envois de fonds
- e. Instruments internationaux et bonnes pratiques internationales en matière de migration
- f. Besoins en information pour l'élaboration de politiques
- g. Directions futures pour les politiques en matière de migration dans le pays

Un agenda préparatoire sera développé en temps voulu pour chaque pays.

L'agenda combinera un ensemble d'informations en circulation, des présentations faites par des experts sur des sujets techniques choisis, des travaux de groupe, des discussions et des discussions de tables rondes.

7. DOCUMENTATION DU SEMINAIRE

Les rapports de projets suivants ainsi que les autres documents seront distribués.

- Etude nationale sur les politiques en matière de migration
- Rapport sur les liens existants entre migration et développement
- Rapport sur l'étude nationale portant sur les statistiques en matière de migration
- Textes sur les instruments internationaux concernant les travailleurs migrants
- Rapports connexes produits par d'autres projets du BIT (IPEC, Déclaration, etc.)
- Rapport sur l'expérience au niveau international et les bonnes pratiques en matière de gestion des migrations

8. TRAVAIL PREPARATOIRE

- Chaque expert national adaptera et modifiera le cadre en fonction de son pays (Burkina Faso, Mali et Sénégal) et le fera approuver par le BIT MIGRANT.
- Chaque expert national préparera un agenda détaillé ainsi qu'un budget pour le séminaire et obtiendra une autorisation du bureau du BIT à Dakar et de MIGRANT.
- Commande de rapports courts et de présentations en fonction des besoins afin de palier aux manques dans la documentation existante
- Les dates du séminaire doivent être décidées et les invitations envoyées à temps aux partenaires tripartites ainsi qu'aux agences concernées et aux personnes ressources.
- Les arrangements nécessaires devront être pris pour la reproduction de la documentation qui sera distribuée lors du séminaire.
- Les arrangements nécessaires devront être pris pour la préparation du rapport de la réunion et des débats. Il faudra désigner des rapporteurs pour chaque session, etc.

9. BUDGET

Le budget sera élaboré par le bureau de Dakar et le Coordinateur de Projet.